



Être humain !



Bulletin de don pour les particuliers / entreprises

Particulier Entreprise

N° donateur :
(si vous en possédez un)

Raison sociale ** :

M. Mme Nom * : Prénom * :

Adresse * :

Code postal * : [][][][][][] Ville * :

Tél. :

e-mail :

Je souhaite recevoir un reçu fiscal.

Date : Signature : []

*Champs à compléter obligatoirement pour une demande de reçu fiscal particulier / **entreprise. Tout titre abîmé, déchiré, ne pourra être pris en compte.

**Barrez et écrivez «Fondation Abbé Pierre»
sur chaque titre.**

TITRES-RESTAURANT :

Nombre total : []

Montant total : []

(le décompte fait à réception par la Fondation
Abbé Pierre faisant foi)

Vous pouvez faire don de vos titres-restaurant papier **2022** en les envoyant jusqu'au **31 janvier 2023** au plus tard.

Tout don en titre-restaurant au format papier est éligible à un reçu fiscal à hauteur de la valeur faciale des tickets donnés.

Si vous complétez cet envoi par des dons par chèques, merci de les libeller à l'ordre de la Fondation Abbé Pierre.

Réductions fiscales : 75 % du montant de vos dons à la Fondation Abbé Pierre sont déductibles de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 1 000 € pour 2022. Au-delà, la réduction est de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu (art 200 du CGI). Entreprises : 60 % dans la limite de 20 000 € ou 0,5 % du C.A HT.

À envoyer à :

**FONDATION ABBE PIERRE
LIBRE REPONSE 18115
75919 PARIS CEDEX 19**

Votre contact, le service relation donateurs :

**01 55 56 37 25
service.donateurs@fondation-abbé-pierre.fr
fondation-abbé-pierre.fr/contact**

fondation-abbé-pierre.fr